



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1
Téléphone : (514) 596-5288

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement — École La Mennais 9 juin 2026 à 18 h 15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Mennais tenue le 9 juin 2026 à 18 h 15 à l'école La Mennais, au 6521, rue Saint-Denis à Montréal.

PRÉSENT-ES :

Aurélie Méreu, parent
Caroline Marinacci, parent
Chloé Salato, parent
Mariama Deme, parent

Formant quorum sous la présidence de Caroline Marinacci

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Claudine Lajeunesse, directrice

MEMBRES ABSENTS :

Arnaud Theurillat-Cloutier, parent
Florence Devoyau-Lancôt, orthophoniste
Karim Roukoz, parent
Mouna Andraos, parent
Nathalie Petit, enseignante
Vanessa Houle, TES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Caroline Marinacci, déclare la séance ouverte. Il est 18 h 18.

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Caroline Marinacci se propose comme secrétaire d'assemblée pour la séance.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres suggèrent de combiner certains points et demandent d'ajouter deux points au varia.

IL EST PROPOSÉ PAR Mariama Deme **que l'ordre du jour modifié soit adopté.**



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596-5288

Adoptée à l'unanimité (01-CE-09-06-2026)

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Désignation d'un secrétaire d'assemblée (1 minute)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
4. Approbation du procès-verbal du 14 avril 2026 (10 minutes)
 - 4.1 Suivi aux procès-verbaux (tableau des suivis)
5. Parole au public (5 minutes)
6. Parole à la Fondation de l'école La Mennais (5 minutes)
7. Proposition du budget annuel - Budget Pro forma - adoption (15 minutes)
8. Suivi sur le budget 2025-2026 (10 minutes)
9. Transfert du fonds 4 au fonds 9 – approbation (5 minutes)
10. Contributions financières des parents (cahiers d'exercices) + liste de matériel d'usage personnel - Fournitures scolaires - approbation (15 minutes)
11. Règles de fonctionnement du SDG – adoption (10 minutes) + Contribution financière pour la surveillance du dîner – approbation (5 minutes)
12. Sorties SDG pour 2026-2027 – approbation (15 minutes)
13. Activités éducatives (sorties scolaires) – approbation (5 minutes)
14. Rapport annuel de gestion – conseil d'établissement – adoption (10 minutes)
15. Résultats des questionnaires sur la sécurité, la violence et le bien-être à l'école + Évaluation des résultats au regard du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2025-2026 (30 minutes)
16. Points d'information/rapports (15 minutes)
 - 16.1 Direction
 - 16.1.1 Organisation scolaire
 - 16.1.2 Services aux élèves
 - 16.2 Personnel enseignant/professionnel
 - 16.3 Service de garde
 - 16.4 Représentant au Comité de parents du CSSDM
17. Varia
 - 17.1 Hôpital des nounours
 - 17.2 Collations
18. Levée de la réunion

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU 14 AVRIL 2026

IL EST PROPOSÉ par Caroline Marinacci que le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-09-06-2026)

4.1 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX (points n'étant pas à l'ordre du jour)

- **Assemblée des parents** : Elle sera organisée le même soir que la rencontre des parents.



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596 5288

- **Données démographiques** : Peu de données disponibles. Seulement le nombre d'élèves du territoire en libre choix dans une autre école.
- **Dossier Traiteur** : Le nouveau contrat a été signé même si le menu n'a pu être goûté.
- **Conseil des élèves** : Caroline a rencontré Metalude et un projet pourra être réfléchi dans les prochains mois.
- **Avis du CSSDM à la suite des deux résolutions** : pas de retour
- **Feuillet sur l'engagement parental et kiosques** : Le feuillet devra être prêt pour septembre et les kiosques pourront être organisés lors de la rencontre des parents en novembre.
- **Écrans à l'école** : soulever le point auprès du Comité des parents l'année prochaine.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. PAROLE À LA FONDATION DE L'ÉCOLE LA MENNAIS

Les bénévoles de la Fondation (Aurélié Méreu, Caroline Marinacci et Chloé Salato) résument les développements récents (ex. : organisation de la kermesse du 14 juin) ainsi que les faits saillants de 2025-2026 :

- Plus de 13 000\$ récoltés en 2025-2026 dans le cadre des différentes campagnes et activités;
- Nouvelle politique de collecte et d'utilisation des fonds en cours de rédaction;
- Mise en place d'une structure par comités thématiques.

7. PROPOSITION DU BUDGET ANNUEL 2026-2027 (PRO FORMA)

La direction présente le budget pour la prochaine année scolaire. Malgré la perte d'un groupe-classe, le nombre d'élèves restera stable. Il n'y a donc pas d'impact sur le budget total.

IL EST PROPOSÉ par Mariama Deme que le budget pro forma 2026-2027 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-09-06-2026)

8. SUIVI SUR LE BUDGET 2025-2026

La direction présente le suivi budgétaire pour l'année en cours. À l'instar de l'année précédente, le service de garde dégage un surplus substantiel d'environ 60 000\$. La direction procède donc à de nombreux achats de matériel pour l'an prochain (tout en respectant les paramètres propres aux postes budgétaires concernés) : jeux extérieurs pour la cour et pour les parcs, jeux de société, matériel artistique, matériel d'infirmerie, récepteurs-émetteurs, papeterie, etc. La valeur des achats



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596 5288

s'élève approximativement à 20 000\$. Les membres du conseil d'établissement suggèrent d'acheter du matériel de cuisine ainsi que des livres pour la bibliothèque. La direction vérifiera la faisabilité en fonction des règles budgétaires.

En raison des délais serrés pour réfléchir aux besoins de l'école, il est convenu que l'an prochain, le surplus (le cas échéant) sera annoncé en mars au conseil d'établissement et qu'une banque d'idées sera alimentée tout au long de l'année.

Les membres du conseil d'établissement posent quelques questions à la direction en lien notamment avec le reliquat (aucune dépense malgré 3 000\$ en mauvaises créances / refus des parents concernés d'utiliser le reliquat), la vente de cahiers scolaires à perte (possiblement en raison des copies de surplus imprimées), l'augmentation des contributions sporadiques au SDG (raison inconnue), etc.

9. TRANSFERT DU FONDS 4 AU FONDS 9

La direction demande l'approbation pour le transfert du fonds 4 au fonds 9 des montants concernant le Salon du livre 2026 (bourse Desjardins), les contributions parentales pour les sorties, les dîners pizza et le microprogramme du groupe 601.

IL EST PROPOSÉ par Chloé Salato que le transfert soit autorisé.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-09-06-2026)

10. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARENTS (CAHIERS D'EXERCICES) ET LISTE DE MATÉRIEL D'USAGE PERSONNEL (FOURNITURES SCOLAIRES)

La direction présente les listes pour tous les groupes-classes. Les membres du conseil d'établissement discutent des coûts élevés; certains groupes-classes devront déboursier plus de 100\$ pour les cahiers d'exercices, sans compter les fournitures scolaires obligatoires. La direction et les membres du conseil d'établissement souhaitent que la vapeur soit renversée pour 2027-2028.

IL EST PROPOSÉ par Chloé Salato que les contributions financières des parents pour les cahiers d'exercices et les listes de fournitures scolaires soient approuvées.

Adoptée à l'unanimité (05-CE-09-06-2026)

11. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SDG + CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA SURVEILLANCE DU DÎNER



École La Mennais

6521, rue Saint Denis, Montréal (QC) H2S 2S1

Téléphone : (514) 596 5288

La direction présente les règles de fonctionnement du SDG mises à jour pour 2026-2027. Les membres du conseil d'établissement demandent que les modalités pour l'autofinancement des activités spéciales lors des journées pédagogiques soient spécifiées dans le document :

Lors des journées pédagogiques comportant une activité spéciale, l'option sans activité payante sera maintenue seulement si un minimum de 15 élèves y est inscrit. Si ce nombre minimal n'est pas atteint, les parents devront choisir entre : 1) inscrire leur enfant à l'activité prévue; 2) garder leur enfant à la maison pour la journée. L'option non payante lors des sorties sera offerte peu importe le nombre d'inscriptions.

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Mereu que les règles de fonctionnement du SDG soient adoptées avec les modifications discutées.

Adoptée à l'unanimité (06-CE-09-06-2026)

IL EST PROPOSÉ par Aurélie Mereu que la contribution financière pour la surveillance du dîner soit maintenue à 4\$ par jour par élève.

Adoptée à l'unanimité (07-CE-09-06-2026)

12. SORTIES SDG POUR 2026-2027

La direction présente le rapport des activités 2025-2026 (taux de participation et commentaires) ainsi que les résultats du sondage mené auprès des élèves et des parents ce printemps. À la lumière des intérêts des élèves, le calendrier des activités et des sorties 2026-2027 est proposé.

Les membres du conseil d'établissement questionnent la direction concernant certaines demandes non répondues (ex. quilles et cabane à sucre). Certaines demandes des élèves pourront être organisées les mercredis de l'horaire régulier (ex. : quilles); d'autres pourront possiblement être concrétisées une année sur deux (ex. alternance pommes et cabane à sucre). Il est aussi suggéré que les élèves soient consultés à la fin de chaque journée pédagogique au lieu d'attendre au printemps.

IL EST PROPOSÉ par Mariama Deme que le calendrier des sorties 2026-2027 du SDG soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité (08-CE-09-06-2026)

13. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (SORTIES SCOLAIRES)



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1
Téléphone : (514) 596 5288

Deux sorties additionnelles doivent être approuvées :

- Piscine du parc Jean-Drapeau (sorties de fin d'année pour les 4-5-6^e année) – 12 juin
 - Une contribution financière des parents (entre 2 et 10 \$) a été demandée avant le conseil d'établissement en raison du report de la date du CÉ (du 2 au 9 juin).
- CEPSUM (sortie 3^e cycle autofinancée avec paniers bio) – 18 juin

IL EST PROPOSÉ par Chloé Salato que les deux sorties soient approuvées.

Adoptée à l'unanimité (09-CE-09-06-2026)

14. RAPPORT ANNUEL DE GESTION – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction présente le rapport annuel préparé en collaboration avec Arnaud Theurillat-Cloutier. Quelques suggestions des membres du conseil d'établissement sont ajoutées au document lors de la rencontre.

IL EST PROPOSÉ par Chloé Salato que le rapport annuel 2025-2026 soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité (10-CE-09-06-2026)

15. RÉSULTATS DES QUESTIONNAIRES SUR LA SÉCURITÉ, LA VIOLENCE ET LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE + ÉVALUATION DES RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION 2025-2026

La direction présente le tableau synthèse des enjeux ressortis à la suite des questionnaires remplis par les élèves et l'équipe-école. Trois enjeux seront priorisés en 2026-2027 :

- Les conséquences non équitables lors du non-respect des règles;
- Les insultes et les moqueries (et leur banalisation);
- La difficulté à exprimer la colère et à se calmer adéquatement.

Le tableau synthèse sera également présenté aux élèves en septembre.

L'équipe de soutien est en réflexion et proposera un remaniement des pratiques et façons de faire au sein de l'école pour résoudre ces enjeux. Un plan d'action sera mis en place.

La direction présente également l'évaluation annuelle du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Certaines modifications prévues pour l'an prochain n'ont pu y être consignées en raison du formatage du document fourni par le CSSDM (aux points 6, 7 8 et 9).

16. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1
Téléphone : (514) 596 5288

16.1. Direction

16.1.1. Organisation scolaire

Trois membres du personnel quitteront malheureusement l'équipe à la fin de l'année scolaire :

- Spécialiste en musique
- L'orthophoniste au régulier
- Une titulaire au préscolaire – maternelle 4 ans

16.1.2. Services aux élèves

La direction présente le nouveau feuillet qui sera distribué à tous les parents à la rentrée afin de mieux expliquer les services en orthopédagogique offerts à l'école. Un feuillet similaire sera développé pour les services en psychoéducation et possiblement en orthophonie. Les membres du conseil d'établissement soulignent l'importance de partager plus d'informations aux parents avec des outils comme celui-ci.

16.2. Personnel enseignant / professionnel

Aucun point discuté.

16.3. Service de garde

Plusieurs ajustements ont été apportés à l'interne cette année et les membres du conseil d'établissement soulignent les améliorations observées. Il est noté que le soutien des parents pourrait être sollicité davantage (ex. : l'organisation de l'exposition artistique, la vérification des jeux de société).

16.4. Représentante du comité de parents du CSSDM

Aurélie a soumis deux questions au comité et les réponses reçues ont été envoyées aux membres du conseil d'établissement :

- « Une question est soulevée concernant un déficit observé dans une école, lié à une mesure qui n'est plus en vigueur. Depuis 2024, les règles d'investissement et de fonctionnement ne permettent plus de tenir compte des intérêts sur l'amortissement, ce qui limite certains investissements en raison des restrictions budgétaires imposées par le ministère. La direction générale précise qu'une meilleure prévisibilité budgétaire est nécessaire. Il est toutefois indiqué qu'il s'agit d'un cas rare et que ce type de situation n'a pas été soulevé de façon généralisée. Un accompagnement par



École La Mennais

6521, rue Saint-Denis, Montréal (QC) H2S 2S1
Téléphone : (514) 596-5288

un conseiller financier, ainsi que la mise en place d'un plan de redressement visant l'équilibre entre les écoles pourraient permettre de réduire ce déficit. »

- *« La participation des membres du CÉ est une participation bénévole tout titre confondu. Les enseignants font partie de la composition, mais ce n'est pas une obligation légale bien que ce soit encadré par la loi (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_1_Composition_CE.pdf). »*

17. VARIA

17.1. Hôpital des nounours

Aurélien Mereu mettra la direction en contact avec l'organisation.

17.2. Service des collations

Les membres du conseil d'établissement aimeraient que les collations offertes par l'école et le service de garde soient offertes jusqu'à la fin de l'année scolaire. La direction et les membres discutent des solutions potentielles (ex. : achats pour 26-27 avec surplus budgétaire du SDG, campagnes de financement, etc.) ainsi que des enjeux financiers (enveloppe budgétaire dépensée en huit mois) et logistiques (commandes doivent être stockées).

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h20.

Présidence

Direction d'établissement